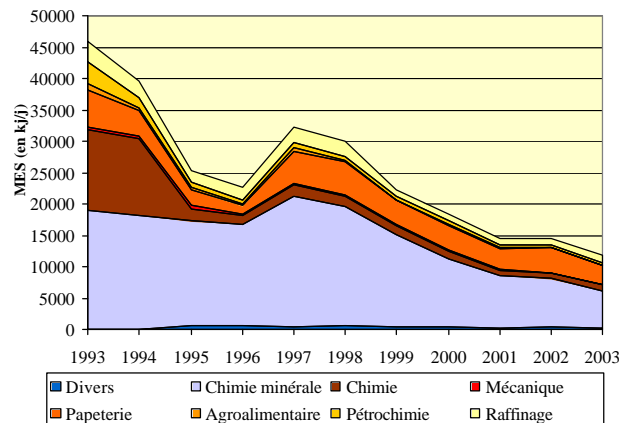


Les rejets industriels dans le milieu aquatique : les matières en suspension

Une baisse de 61 % depuis 1998

Les eaux résiduaires, qu'elles soient d'origine industrielle ou urbaine, contribuent à l'élévation des concentrations de matières en suspension (MES) dans les cours d'eau. Les MES dans l'eau réduisent la luminosité et de ce fait, abaissent la productivité végétale. Dans le même temps, elles entraînent une chute de la concentration d'oxygène dissous en freinant les phénomènes photosynthétiques qui contribuent à l'aération du milieu.

Evolution des rejets de MES par secteur d'activité

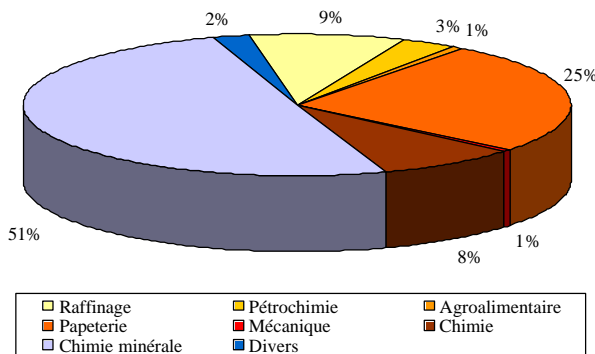


Source : DRIRE, bilan 2003

Globalement on a constaté une baisse de l'ordre de 61 % des rejets exprimés en MES entre 1998 et 2003. Cette baisse concerne tous les secteurs et plus particulièrement la chimie minérale.

Après une certaine stagnation des rejets exprimés en MES entre 2001 et 2002 (moins 0,5 %), l'évolution redevient à la baisse en 2003. Cette tendance est essentiellement due à la diminution des rejets des secteurs de la chimie minérale et de la papeterie (moins 25 % entre 2002 et 2003).

Distribution des rejets de MES par secteur d'activité en 2003



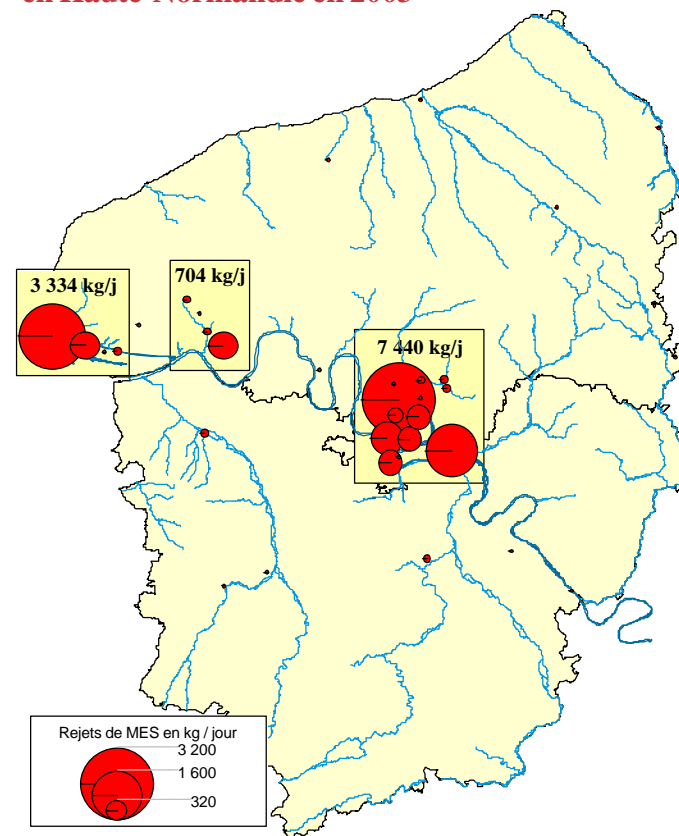
Source : DRIRE, bilan 2003

On constate que le secteur de la chimie minérale représente à lui seul, en 2003, 51 % des matières en suspension évacuées dans le milieu, suivi de loin par l'activité papetière avec 25 %.



L'activité papetière contribue à l'élévation des concentrations de MES dans les cours d'eau.

Principales sources de MES en Haute-Normandie en 2003



Source : DRIRE, bilan 2003 - Cartographie : AREHN, mai 2006

La localisation des rejets de MES est assez semblable à celle des rejets de DCO, elle se situe en effet principalement au niveau de l'agglomération rouennaise et de l'estuaire de la Seine.

Pour en savoir plus :

<http://www.haute-normandie.drire.gouv.fr>